

N° 14

*Le premier ministre du Canada,
au premier ministre de l'Ontario.*

OTTAWA, le 30 août 1938.

MON CHER PREMIER MINISTRE,

J'ai reçu la vôtre du 19 août relative aux propositions du Gouvernement des États-Unis en faveur d'une mise en valeur commune des ressources naturelles du bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent que je vous ai transmises avec ma lettre du 31 mai dernier.

Ces propositions visent la discussion d'un plan destiné à résoudre de nombreux aspects importants de la mise en valeur du réseau du Saint-Laurent et des Grands Lacs qui intéressent le Canada et les États-Unis. Ces questions comprennent l'aménagement de la section internationale du Saint-Laurent pour fins de navigation et d'énergie; la préservation des beautés pittoresques du Niagara ainsi que des dispositions sensiblement élargies pour l'utilisation de ses ressources en énergie; la reconnaissance pour le Canada d'utiliser les eaux dérivées du bassin de la baie d'Hudson dans les Grands Lacs, comme par exemple à Ogoki et à Long Lac pour la production d'énergie dans les eaux limitrophes en aval du point de dérivation; la question générale de l'échange d'énergie et des dispositions pour la solution permanente du canal d'assainissement de Chicago, ainsi que le rétablissement et la régularisation des niveaux des Grands Lacs. Ces questions ont été traitées séparément ou collectivement au cours de négociations entre les deux pays pendant de longues années. Le nouveau projet envisage l'étude et le règlement simultanés de toutes les questions en souffrance, et il pourvoit à l'exécution des diverses parties et étapes selon que le permettront les circonstances et les besoins de chaque pays.

Le Gouvernement canadien s'intéresse principalement à l'amélioration de la navigation, au maintien des niveaux des Grands Lacs, la solution de la dérivation à Chicago et aux autres aspects généraux de la mise en valeur des Grands Lacs. Il étudie les avant-propositions selon leur rapport à ces questions. Dans l'étude de la question de navigation, on donnera l'importance qu'elle mérite à la considération que le Canada a déjà exécuté la plus grande partie de sa part de mise en valeur, et que dans la répartition des frais globaux entre les États-Unis et le Canada, il sera tenu compte des \$125,000,000 déjà dépensés par le Dominion pour la construction du nouveau canal maritime Welland. Le Gouvernement canadien sera responsable au Parlement de toute décision sur ces questions et il sera prêt à exposer et appuyer ses conclusions au moment voulu. A tout événement, toute entente